



Brochure récapitulative sur la coopération institutionnelle

Travailler en collaboration avec des partenaires institutionnels dans le cadre des plans de mobilité urbaine durable





La coopération institutionnelle : le défi en quelques mots

L'autorité responsable du développement d'un plan de mobilité urbaine durable (PDU) est généralement celle qui est à la tête du processus de préparation du plan. Toutefois, celle-ci doit également collaborer avec des acteurs institutionnels, qui peuvent apporter de la valeur ajoutée, des connaissances et des ressources utiles aux processus de préparation et de mise en œuvre du PDU. La coopération institutionnelle peut optimiser l'acceptabilité du PDU, responsabiliser les partenaires institutionnels et le public, et aider à obtenir des financements pour la mise en œuvre des mesures. Renforcer la coopération institutionnelle peut également avoir une influence positive sur le développement stratégique des réseaux et infrastructures de transport pour favoriser la mobilité durable sur le long terme.

Un certain nombre d'acteurs peuvent être sollicités pour coopérer sur le PDU. Il peut s'agir d'autres services de l'autorité locale (ex : environnement, aménagement du territoire, santé), d'organes municipaux, d'instances politiques, de communautés voisines ou encore d'autorités de niveau supérieur.

La coopération institutionnelle est une question qui doit être traitée avec précaution. Par exemple, la composition d'un partenariat PDU constitue un véritable défi pour de nombreuses autorités de planification. Un manque de savoir-faire en matière de gestion de projet impliquant plusieurs parties prenantes, une incompatibilité des calendriers et une difficulté à coordonner différentes méthodes de

Tâches clés du processus de développement d'un PDU

Coopération institutionnelle

- Examen des cadres de coopération juridique
- Choix des institutions et objectifs
- Évaluation des ressources intellectuelles
- Structures et responsabilités
- Gestion des partenariats institutionnels
- Évaluation des partenariats institutionnels

Participation

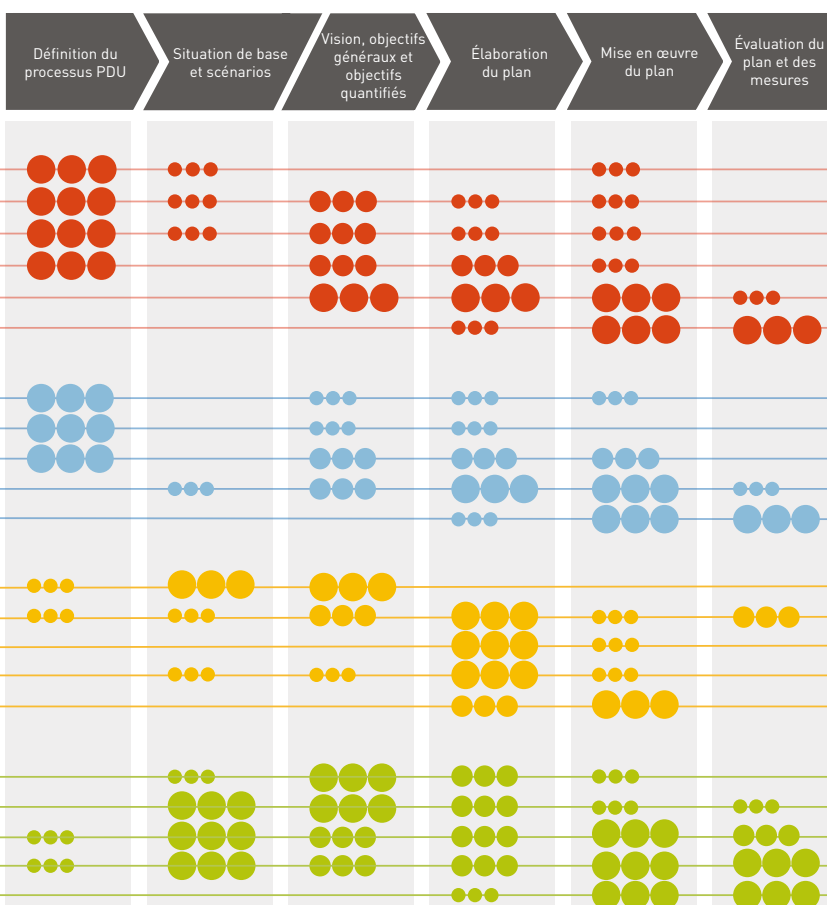
- Parties prenantes et intérêts
- Stratégie participative
- Détermination de niveaux et de méthodes de participation
- Gestion de la participation et résolution des conflits
- Évaluation du processus de participation

Choix de mesures

- Analyse des mesures, objectifs, problèmes et tendances existants
- Identification et analyse de types de mesures politiques adaptés
- Description détaillée des mesures et séries de mesures politiques
- Évaluation des mesures et séries de mesures proposées
- Choix des activités

Suivi et évaluation

- Élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation
- Choix d'indicateurs de suivi et d'évaluation
- Collecte de données et recherche de nouvelles sources de données
- Analyse des données et indicateurs et présentation des résultats
- Évaluation du processus de développement d'un PDU



©Rupprecht Consult, 2016



Un processus de développement d'un PDU est une séquence de phases débutant par la détermination du processus et s'achevant sur l'évaluation du plan et des mesures. Ce schéma présente aux autorités chargées de la planification les tâches clés PDU associées à chacun des quatre défis.

La coopération institutionnelle et la participation sont des défis continus et des activités horizontales qui doivent débuter tôt, lors de la phase de définition du processus PDU. Le choix de mesures et les activités de suivi et d'évaluation sont particulièrement

pertinents dans les phases suivantes d'analyse et de planification technique. Ce schéma propose une amorce de développement d'un PDU ; la révision et la mise à jour des PDU devant reprendre les structures pré-établies.

Tâches clés du processus de développement d'un PDU
Source : Rupprecht Consult, 2016



planification des transports peuvent renforcer la complexité de ce processus. Tenir compte de différents points de vue contradictoires est nécessaire, mais délicat. De plus, chaque autorité locale doit mettre au point son propre cadre de coopération en tenant compte des structures et des ressources locales et en respectant les obligations légales en matière de coopération.

Bien se préparer à la coopération institutionnelle

Bien se préparer à la coopération dans le cadre d'un PDU est une tâche cruciale pour les autorités de planification. Cette préparation doit comprendre une évaluation des ressources internes (ex : compétences, finances, etc.) disponibles pour le processus PDU, ainsi qu'une consultation des obligations légales en matière de coopération. Il est également essentiel de désigner le ou les directeur(s) du projet, c'est-à-dire la personne ou l'équipe qui sera responsable de la gestion de l'ensemble du processus PDU et du partenariat. Le processus de développement d'un PDU pouvant être considéré comme un projet, le ou les directeur(s) de projet doivent posséder des compétences adéquates, notamment en matière de contrôle de gestion et de négociation. Ceux-ci doivent également savoir quand et comment utiliser les outils de gestion pertinents, tels que des plans de mise en œuvre ou des rapports d'avancement.

Identifier les partenaires pertinents

Au début du processus PDU, il est important de déterminer qui sera invité à rejoindre le partenariat PDU. Le ou les directeur(s) du projet doivent s'assurer que les partenaires représentent l'ensemble de la zone fonctionnelle et que toutes les compétences et aptitudes nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du PDU sont couvertes au sein du partenariat. Un partenariat fructueux doit être composé d'individus qui ont une autorité sur les réseaux et services de transport au sein de la zone du PDU, qui disposent du niveau requis d'excellence technique dans les différents domaines concernés, et qui sont capables d'obtenir un soutien de la part des acteurs politiques et du public.

Encourager les parties prenantes à participer

Pour encourager les parties prenantes à participer, le ou les directeur(s) du projet doivent commencer par contacter les acteurs identifiés. Ceci peut requérir des efforts de persuasion et nécessiter une explication des bénéfices que le partenariat PDU peut apporter à chacun, mais également à la ville et à la région dans leur ensemble. Il est par ailleurs important de mettre au point des objectifs et un plan clair en concertation avec les partenaires institutionnels afin que ces derniers sachent ce qui est attendu d'eux et les moyens



Réunion autour de la coopération institutionnelle à Brno
Source: Marie Schmerková, City of Brno

qu'ils devront déployer. Enfin, comprendre les ambitions des partenaires est essentiel pour pouvoir s'accorder sur des priorités et des paquets de mesures en matière de mobilité.

S'accorder sur l'attribution des responsabilités

Le partenariat PDU doit convenir de l'étendue du projet, de la gouvernance, des résultats, du calendrier et des ressources requises, et enfin des procédures décisionnelles à adopter. Une fois le PDU mis en forme, le ou les directeur(s) du projet peuvent utiliser des outils spécifiques pour procéder à une planification détaillée, par exemple, des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de chaque mesure de mobilité et du niveau de participation des partenaires dans le cadre de l'aménagement du PDU.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que des exemples locaux dans le **Guide relatif à la coopération institutionnelle !**



Vous pouvez également nous retrouver à l'adresse www.eltis.org et www.sump-challenges.eu

Cette brochure a été élaborée dans le cadre du projet européen **CH4LLENGE « Relever les quatre défis significatifs en termes de planification de la mobilité urbaine durable »**, cofinancé par la Commission européenne et coordonné par Rupprecht Consult.

Le Consortium du projet CH4LLENGE était constitué des partenaires suivants : Rupprecht Consult (DE), Institute for Transport Studies, University of Leeds (UK), Politehnica University of Timisoara (RO), Urban Planning Institute of the Republic of Slovenia (SI), The Association for Urban Transition (RO), Promotion of Operational Links with Integrated Services, Polis (BE), Union of the Baltic Cities, Sustainable Cities Commission (FI), FGM-AMOR (AT), Ville d'Amiens (FR), Ville de Dresde (DE), Ville de Gand (BE), West Yorkshire Combined Authority (UK), Ville de Brno (CZ), BKK Centre for Budapest Transport (HU), Ville de Cracovie (PL), Ville de Timisoara (RO), Ville de Zagreb (HR).

Pour plus d'informations :

European Platform on Sustainable Urban Mobility Plans
www.eltis.org/mobility-plans
E-mail: enquiries@mobilityplans.eu

European Commission
Directorate-General for Mobility and Transport
Unit C.1 - Clean transport & sustainable urban mobility
Rue Jean-André de Mot 28
B-1049 Brussels

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. Ni l'EASME ni la Commission européenne ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

Contract: CH4LLENGE – Relever les quatre défis significatifs en termes de planification de la mobilité urbaine durable, convention de subvention n° IEE/12/696/SI2.644740
Intitulé : Brochure récapitulative sur la coopération institutionnelle Travailler en collaboration avec des partenaires institutionnels dans le cadre des plans de mobilité urbaine durable
Version : Mars 2016
Auteurs : Thomas Mourey, Daniela Stoycheva et Ivo Cré, POLIS; Alistair Ryder et Steve Heckley, WYCA
Mise en page : Laura Sarlin, Union of the Baltic Cities Sustainable Cities Commission
Photo de couverture : Marie Schmerková, City of Brno

“Cette brochure a initialement été rédigée en anglais et a été traduite en français par la société TRADUTOURS. La version anglaise est consultable sur les sites internet suivants: www.eltis.org et www.sump-challenges.eu.”

Cette brochure est soumise aux droits d'auteur du Consortium du projet Ch4LLENGE et de ses auteurs et contributeurs : Promotion of Operational Links with Integrated Services (POLIS), West Yorkshire Combined Authority (WYCA) et Rupprecht Consult Forschung & Beratung GmbH.

